

CHAPITRE XVII.—COMMERCE INTÉRIEUR.

Ce chapitre sur le commerce intérieur du Canada commence par un exposé général des échanges interprovinciaux, suivi des statistiques du commerce du grain, du bétail et des produits animaux. Viennent ensuite les statistiques de capacité des entrepôts frigorifiques et des produits entreposés. A la fin du chapitre figurent les sections se rapportant aux divers services administratifs affectés au commerce et qui comprennent le paiement de primes; les brevets d'invention, les droits d'auteur et les marques de commerce; l'inspection des poids et mesures, de l'électricité et du gaz. La dernière section du chapitre est consacrée aux statistiques sur le commerce de gros et de détail colligées lors du recensement des établissements de ventes et de services en 1931 et les suivants.

Section 1.—Echanges interprovinciaux.*

Le Canada peut être divisé en cinq grandes régions économiques, leur caractère étant déterminé par les occupations de la population de chacune d'elles:

1. *La région des pêcheries, des forêts et des mines de l'Est*, comprenant la vallée du St-Laurent, son estuaire et le littoral de l'Atlantique, c'est-à-dire la plus grande partie des Provinces Maritimes, la partie nord de la province de Québec (sans l'ancien territoire de l'Ungava) et une partie de l'Ontario septentrional.

2. *La région agricole et industrielle de l'Est*, constituée par les superficies en culture des Provinces Maritimes, du Québec et de l'Ontario. Dans ces deux dernières provinces, ces régions en culture s'étendent le long des rives du St-Laurent et de ses tributaires.

3. *La région agricole centrale*, qui embrasse le territoire s'étendant de la vallée de la rivière Rouge aux Rocheuses et de la frontière internationale approximativement au 56° lat. N.

4. *La région des pêcheries, des forêts et des mines de l'Ouest*, comprenant l'Alberta occidentale, la Colombie Britannique et la partie sud du Yukon.

5. *La région septentrionale de pêche et de chasse*, s'étendant des régions colonisées vers le nord et des côtes du Labrador au Pacifique et à la frontière de l'Alaska. Ce vaste territoire n'est peuplé que de quelques tribus d'indigènes nomades vivant de pêche et de chasse et qui trafiquent avec les compagnies qui font le commerce de la fourrure, les baleiniers et autres marchands qui visitent quelques parties de cette région.

Il y a une grande différence entre les produits de ces cinq sections, même les produits forestiers et les produits poissonniers n'étant pas les mêmes dans l'Est que dans la Colombie Britannique. Pour répondre aux besoins de la population du Canada il faut donc qu'un échange se fasse entre les diverses régions.

Le commerce interprovincial se pratiquait longtemps avant la Confédération; les pelleteries et le bois du Haut-Canada et du Bas-Canada étaient troqués contre le poisson et les produits miniers des Provinces Maritimes. Bien qu'une grande partie du bois, des minéraux, du poisson et des fruits de la Colombie Britannique, des produits agricoles des Provinces des Prairies, des minéraux de l'Ontario, du bois de pulpe, du papier, et de l'amiante du Québec et du bois, des pommes de terre, des fruits, et du poisson des Provinces Maritimes soient exportés à des pays étrangers et que les provinces manufacturières centrales importent la plus grande

* Révisé par G. S. Wrong, B.Sc., chef de la branche des Transports et Utilités Publiques, Bureau Fédéral de la Statistique.